



## PUD DE DUMBÉA RÉVISION

05/01/2023 Réunion publique





# Rappels

Qu'est-ce qu'un PUD?

### Rappels PUD

- Habitat
- Commerces
- Equipements
- Artisanat
- Industrie
- ...

Ce que l'on peut construire

## Dans quelles conditions

- Hauteur
- Recul
- Aspect
- Stationnement
- ...

- Tout projet de construction, lotissement, travaux...
- Soutien aux politiques de développement (transports, aménagement, tourisme, etc.)

Soutien le développement de la commune

### **(i)** Rappels Contenu du PUD



Rapport de présentation



Règlement et zonage



OAP



Annexes

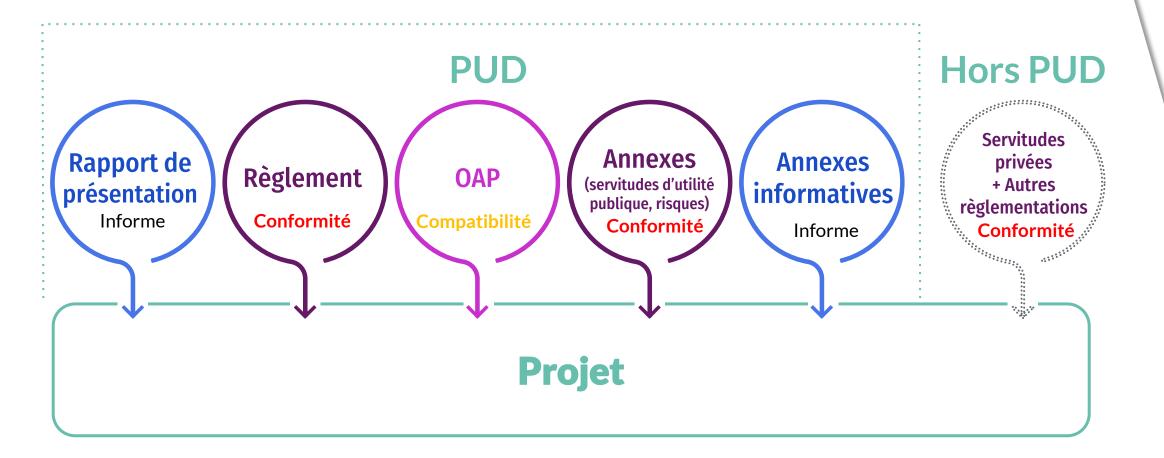
Diagnostic multithématique du territoire Projet de Ville Présentation du règlement

Traduction règlementaire et cartographique de la stratégie de développement urbain Orientations plus précises par secteur (quartier, rue, îlot..) Informations complémentaires et servitudes d'utilité publique

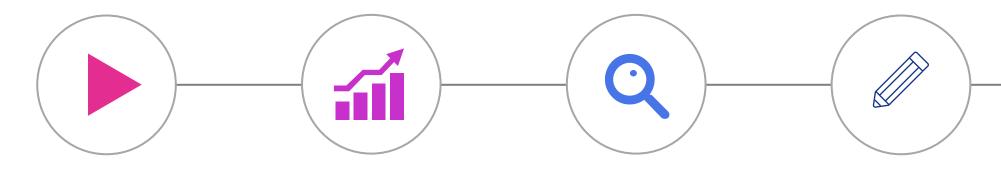
### **Evaluation environnementale**



### Rappels Opposabilité du PUD

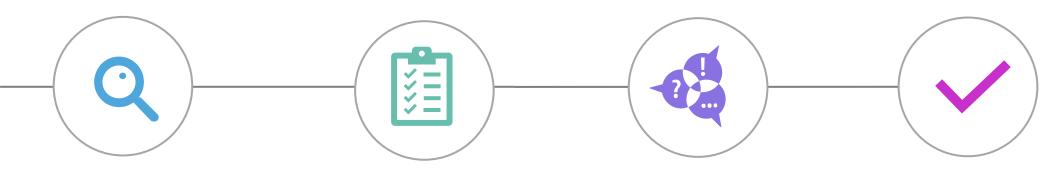






Comité d'Études n°1 Objectifs de la révision Diagnostic territorial et environnemental Orientations du projet Comité d'Études n°2 Novembre 2021 Écriture règlementaire du PUD





Comité d'Études n°3 Janvier 2023

Enquête administrative

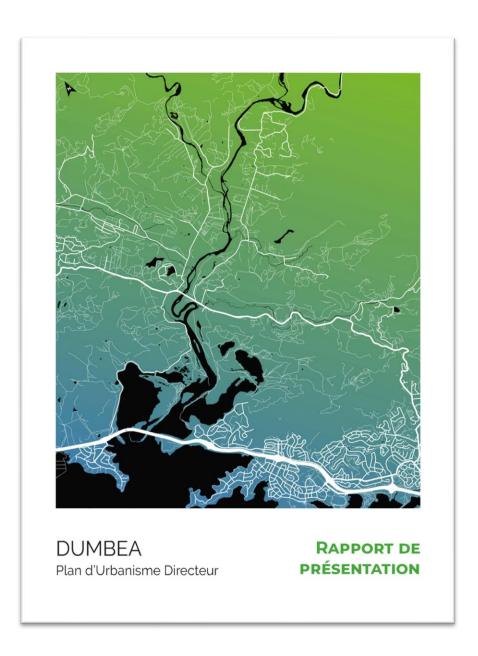
Enquête publique

Approbation par la province Sud



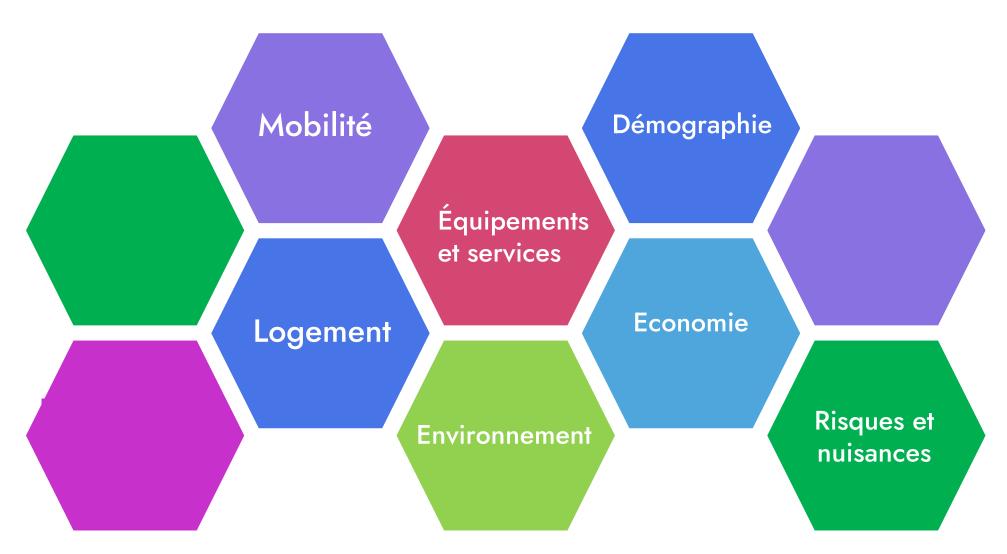
# Phase 1

**Diagnostic Territorial Chiffres clés** 

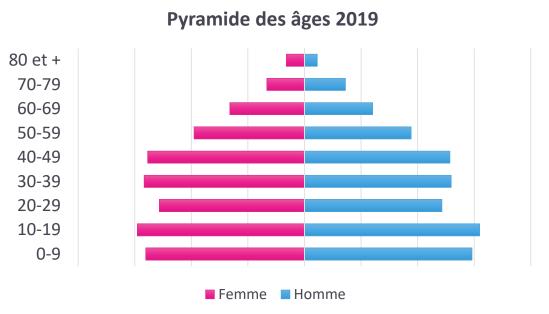




### DIAGNOSTIC MULTI-THÉMATIQUES







### Une ville jeune à la croissance soutenue

- » **35 873** habitants
- » +13 % croissance soutenue
- » +6% de moins de 20 ans
- » **+36%** de plus de 60 ans





### Des logements récents qui redessinent la ville

- » 40% des logements construits dans les 10 dernières années
- » 33% de logements sociaux
- » Formes urbaines variées et 90% des logements collectifs dans 3 quartiers
- » La construction entre 2014 et 2019:
- + de 400 logements par an, surtout dans les ZAC
- + de la moitié sont collectifs
- + de 20% construits par les Organismes de Logement Social

Nouveaux logements + grands

Encore peu de renouvellement urbain

### DIAGNOSTIC Mobilité



## Un usage privilégié de la voiture personnelle

- » 3 axes structurants et difficilement franchissables
- » 6% des ménages non motorisés
- » 500 m d'un arrêt de bus pour les zones habitées sauf les pointes, les Koghis et les extrémités des quartiers Nord
- » de 5% de déplacements doux

# DIAGNOSTIC Economique



### Centre économique de l'agglo

» Zones économiques intercommunalesAutour de Kenu-in

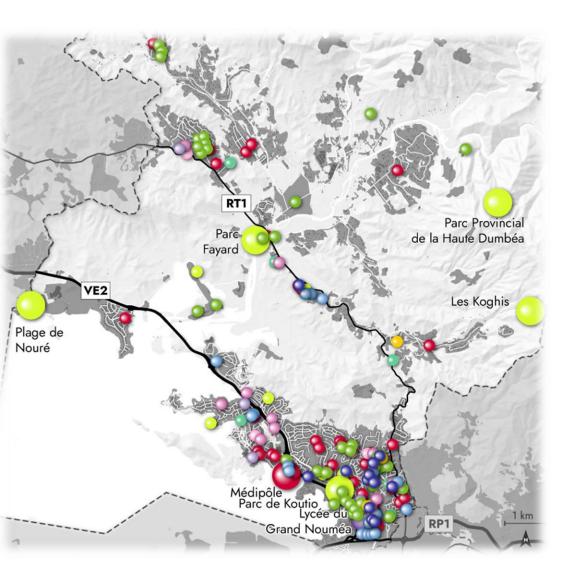
**ZAC** Panda

Autour du Médipôle

Apogoti

» Situés autour des voies express et au Sud

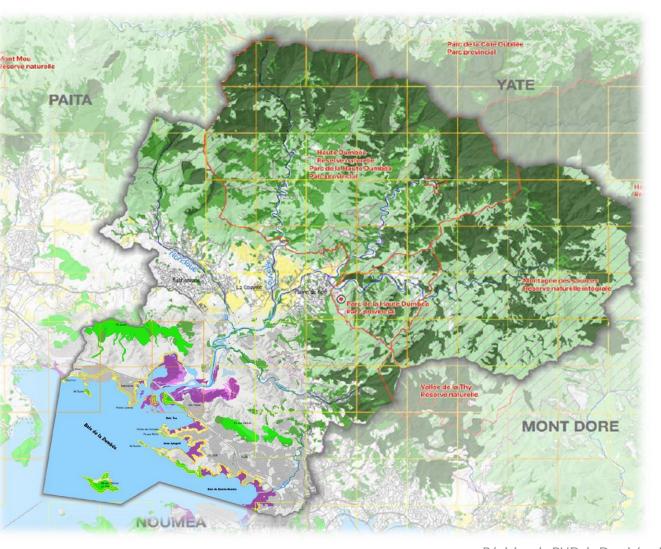
# DIAGNOSTIC Equipement



### Des équipements nombreux

- » Des équipements structurants :
- Le Médipôle, équipement majeur de la Nouvelle-Calédonie
- Equipements de loisirs d'influence intercommunale
- » La majorité des équipements est concentrée à l'extrême Sud de la commune
- » Manque d'équipements au Nord (services) et à Dumbéa sur Mer (sport et loisirs)





## Milieux naturels terrestres et aquatiques

» 3 aires protégées par le code de l'environnement de la PS

Parc provincial de la Haute Dumbéa Réserve intégrale de la Montagne des Sources Réserve naturelle de la Vallée de la Thy (partie)

» Ecosystèmes d'intérêt patrimonial (EIP)protégés par le code de l'environnement PS

Forêts sèches Forêts humides

Mangroves

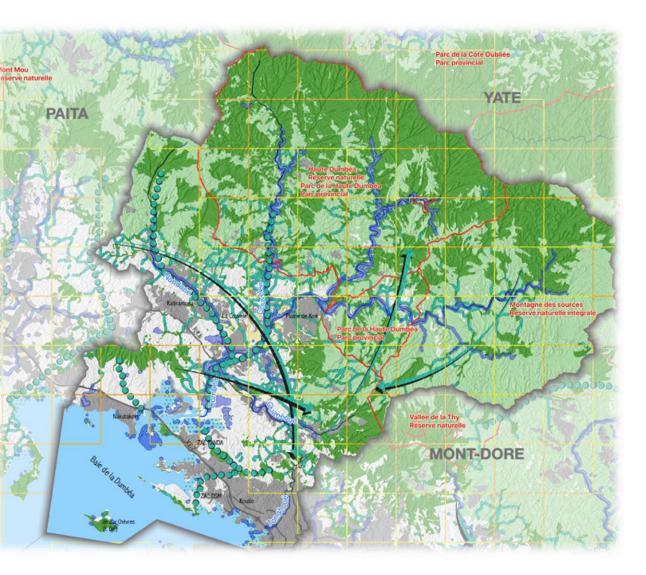
» Milieu marin : EIP non répertoriés par la PS

Récifs coralliens et herbiers existants 3 îlots (N'Dié, Nouré, Duree) avec des EIP

20/12/2022 Révision du PUD de Dumbéa - Présentation CAPSE



### **DIAGNOSTIC Environnemental**



#### Qualité des milieux et de l'eau

» Trame verte et bleue (rivières, ripisylves) corridors écologiques entre les réservoirs de biodiversité et connectivités à renforcer

#### » Ressource en eau

- La Dumbéa est très riche en biodiversité
- La qualité de l'eau est suivie et est qualifiée de globalement bonne sauf sur certains paramètres ponctuels (naturels ou anthropiques)
- Le grand barrage est la réserve en eau potable principale de Nouméa et Dumbéa (+grand tuyau)
- Consommation d'eau potable importante

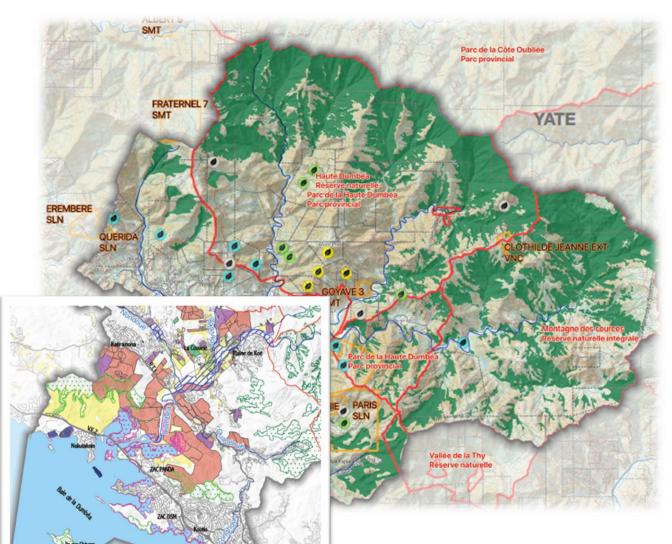
#### » Assainissement

60% des habitations sont raccordées au réseau (STEP) 40% de l'assainissement est individuel



20/12/2022

### **DIAGNOSTIC Environnemental**



#### Ressources terrestres

#### » Mines et carrières (matériaux nobles)

- 3 carrières actives
- Passif minier (1ères exploitation à Dumbéa)
- 6 titres actifs mais non exploités

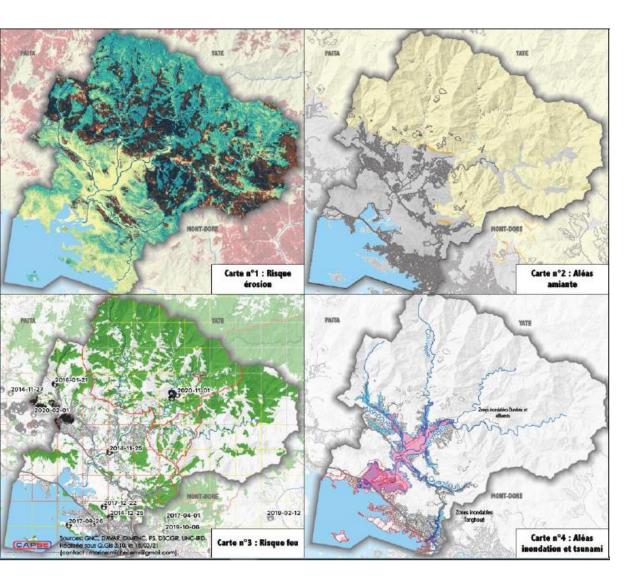
#### » Agriculture

- **100** exploitations sur le littoral et la plaine
- **67%** concerne de l'élevage de bovins

18



## DIAGNOSTIC Environnemental



### Risques naturels et technologiques

#### » Risques majeurs (cf. DRM 2016)

- **Feu**: superficie brûlée doublée de 2018 à 2020
- **Inondation**: 3 rivières (Dumbéa, Nondoué, Couvelée) sont concernés par des aléas forts à très forts
- Forte pluies, orages, vents et cyclones : les plaines et le littoral sont fortement impactés
- Mouvement de terrain, érosion et amiante :
- > Facteurs aggravant des risques majeurs

#### » Risques technologiques et sanitaires

- **Grand barrage** : risque fort à très fort de rupture
- ICPE: 116 en service dont 1 HRC et 1 dépôt d'explosif
- **TMD**: risque diffus lié à la RT1 (pollutions, explosions)
- **Maladies infectieuses**: vocation agricole, zones humides et Médipôle peuvent amplifier ce risque

20/12/2022



Projet de ville

- » Enjeux du développement territorial
- » En cohérence avec le diagnostic, les orientations de la révision et les objectifs de développement durable du CUNC (Lp.111-2)
- » 3 axes
- Rappels des éléments du diagnostic
- Schémas de principes
- Orientations écrites



3 axes

- Offrir un cadre de vie agréable à tous les dumbéens
  - Maîtriser un développement harmonieux
- Valoriser l'identité verte et bleue de Dumbéa



Règlement écrit et Zonage

- » Mise en conformité avec le CUNC
- » Évolutions de zonage
- » Évolutions des règles écrites
- » Reprise du CRAUPE
- » Analyse de l'impact environnemental



## Zonage

Art. PS 112-1 et suivants

### Zonage



- » centrales « UA »
- » résidentielles « UB »
- » d'équipement « UE »
- » d'activité économique « UAE »
- » de loisirs « UL »
- » d'habitat rural « UR »
- » touristiques « UT »



- » strictes « AU:
- » indicées « AUi »



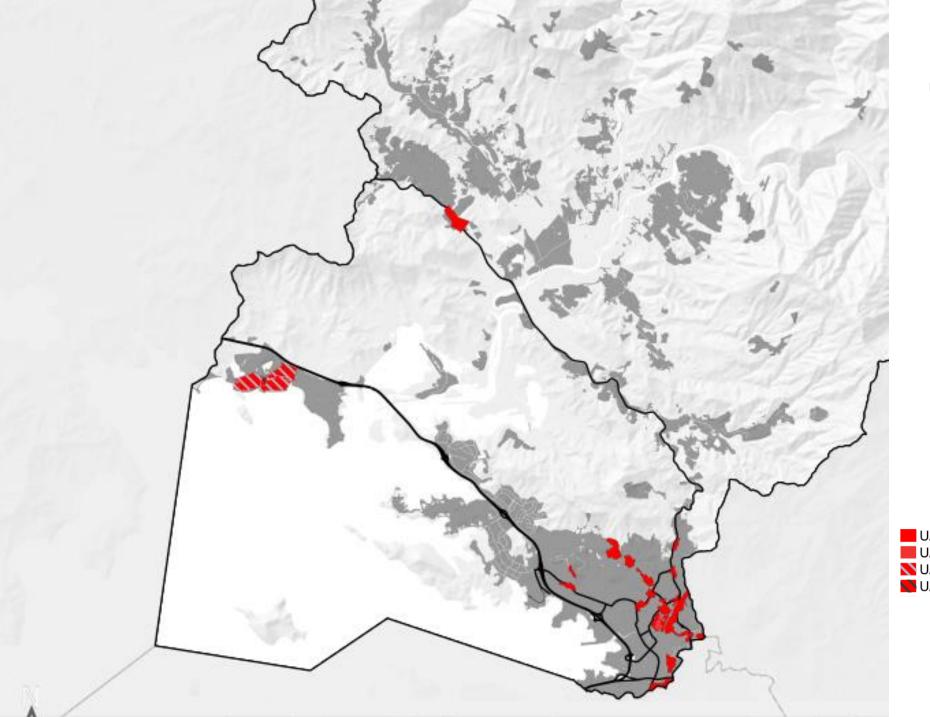
- » protégées « NP »
- » de loisirs et tourisme « NLT »
- » d'exploitation minière « NM »



» constructibles « AC »



Zones de terres coutumières « TC »





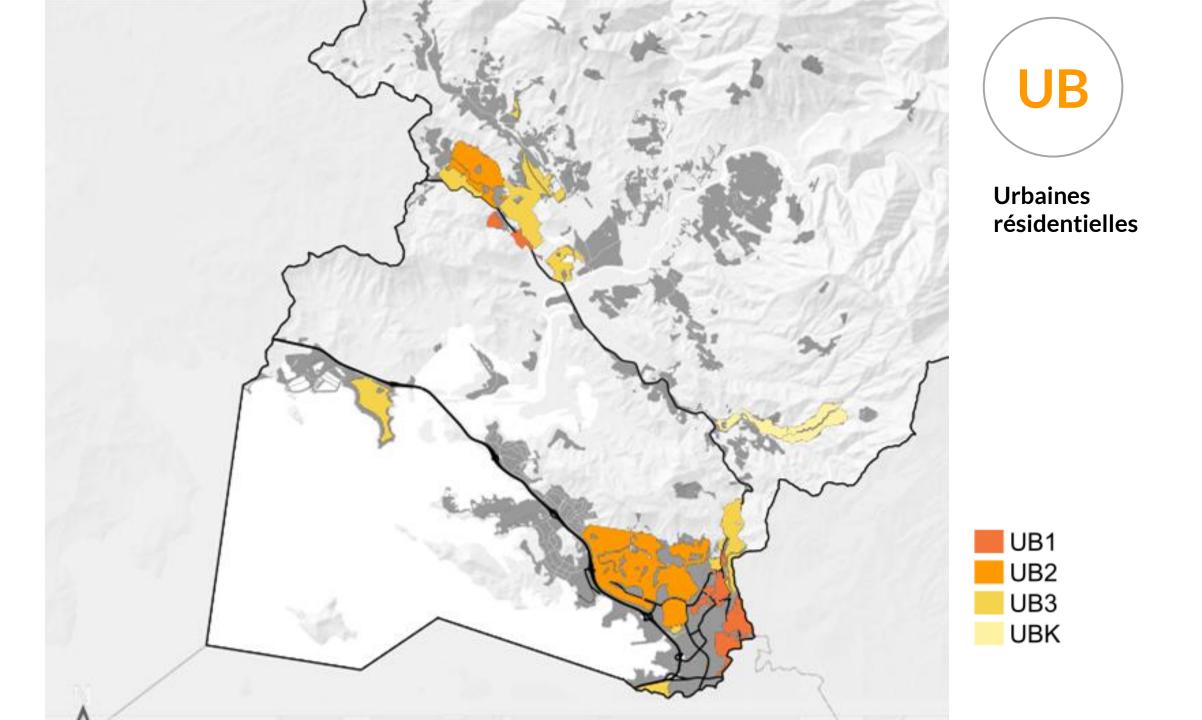
### **Urbaines centrales**

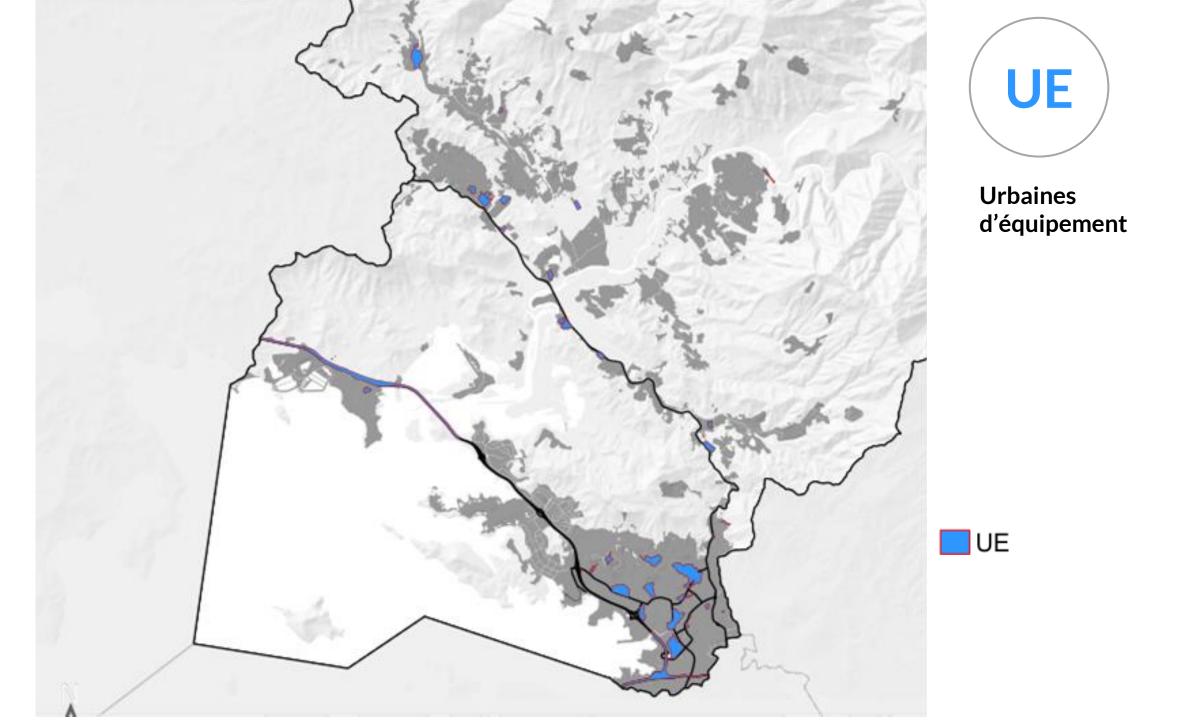
■ UA - Zone urbaine centrale

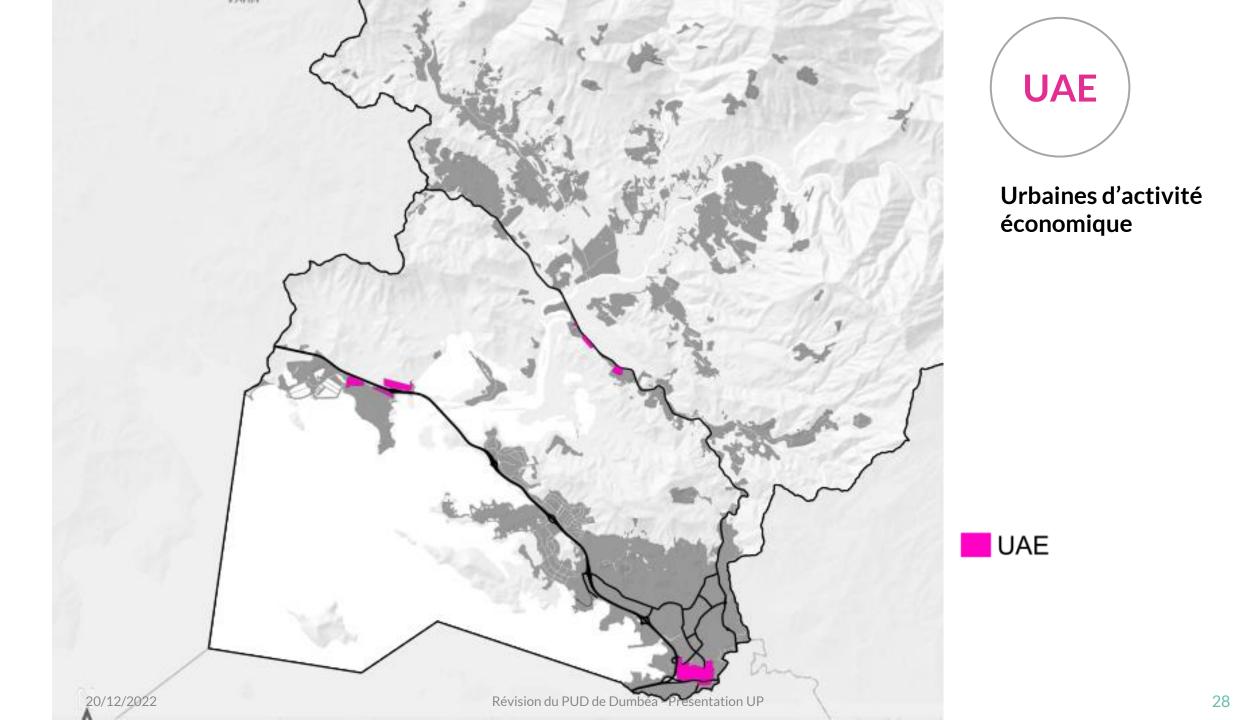
■ UAC - Zone urbaine centrale de centre-ville

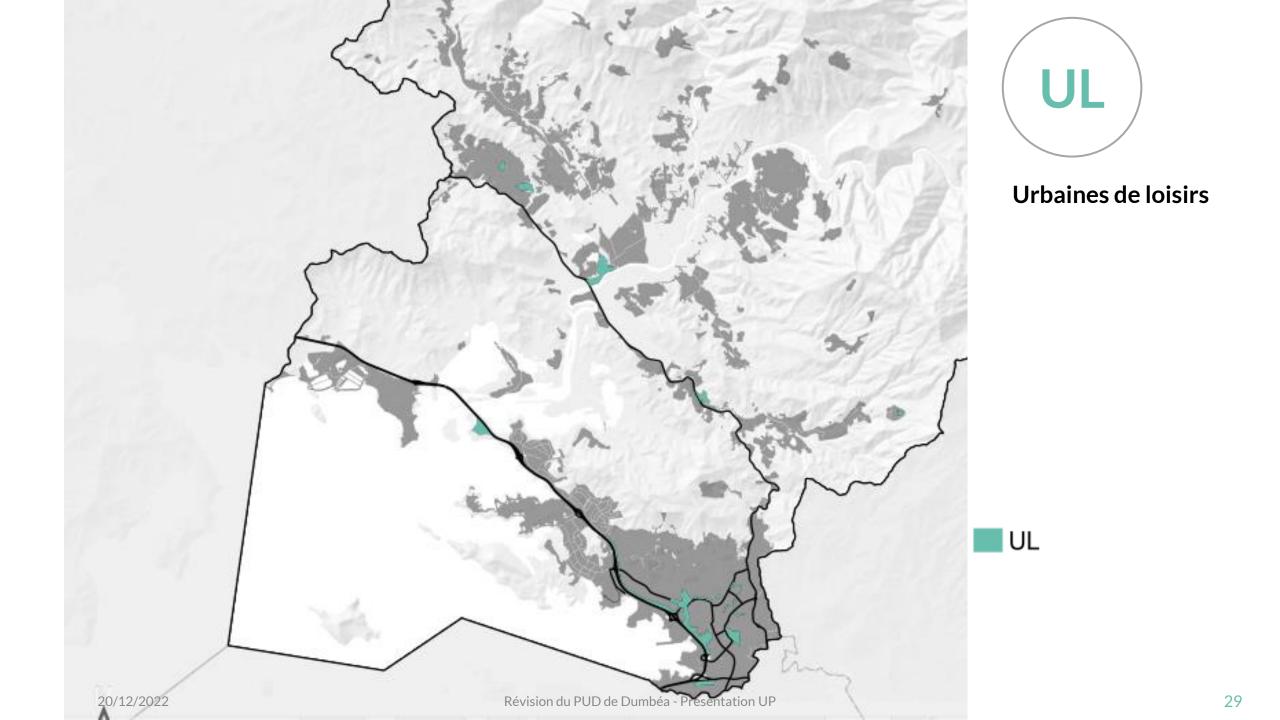
NUAm - Zone urbaine centrale de marina

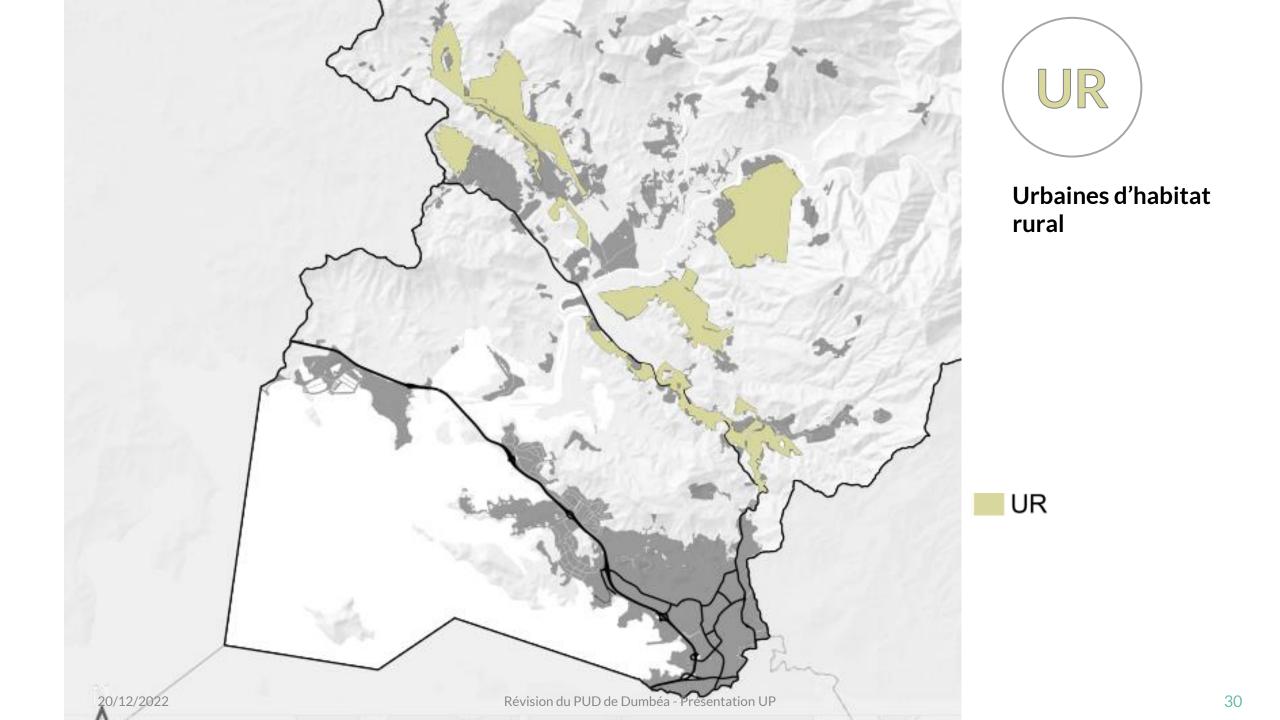
UAmt - Zone urbaine centrale de marina tour

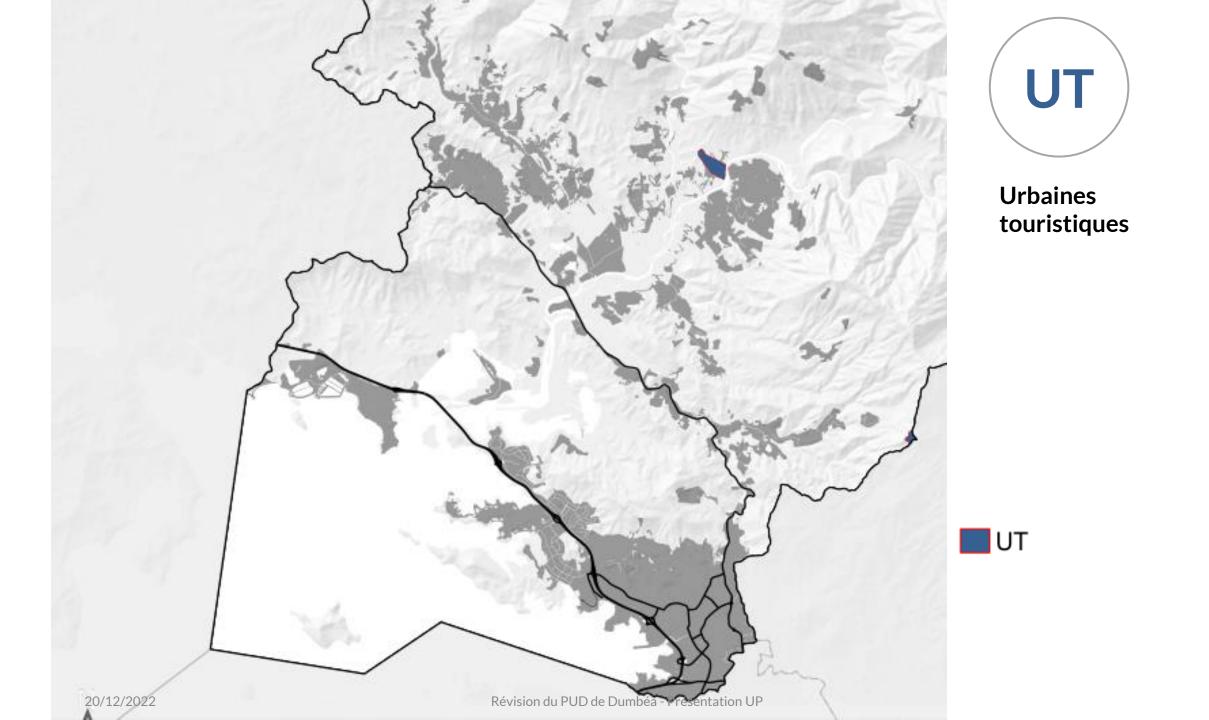


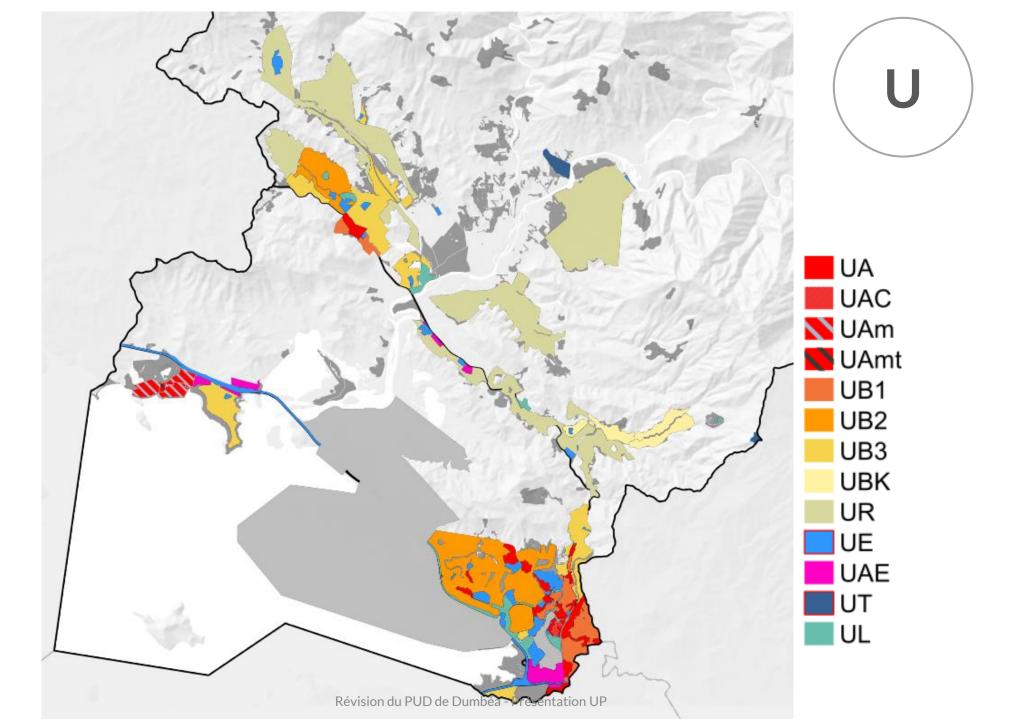


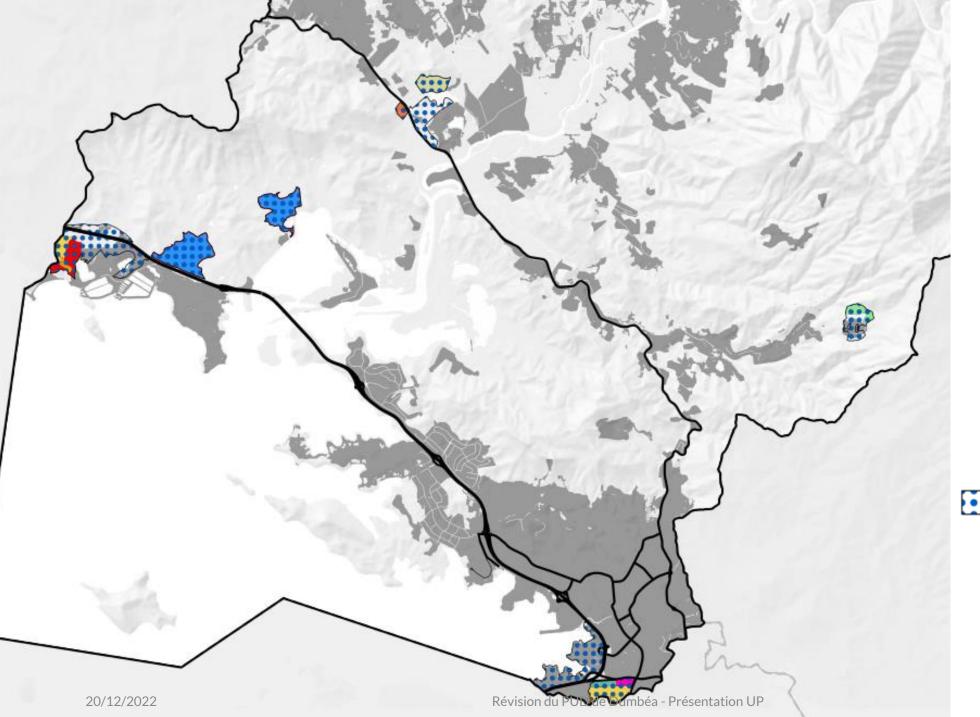








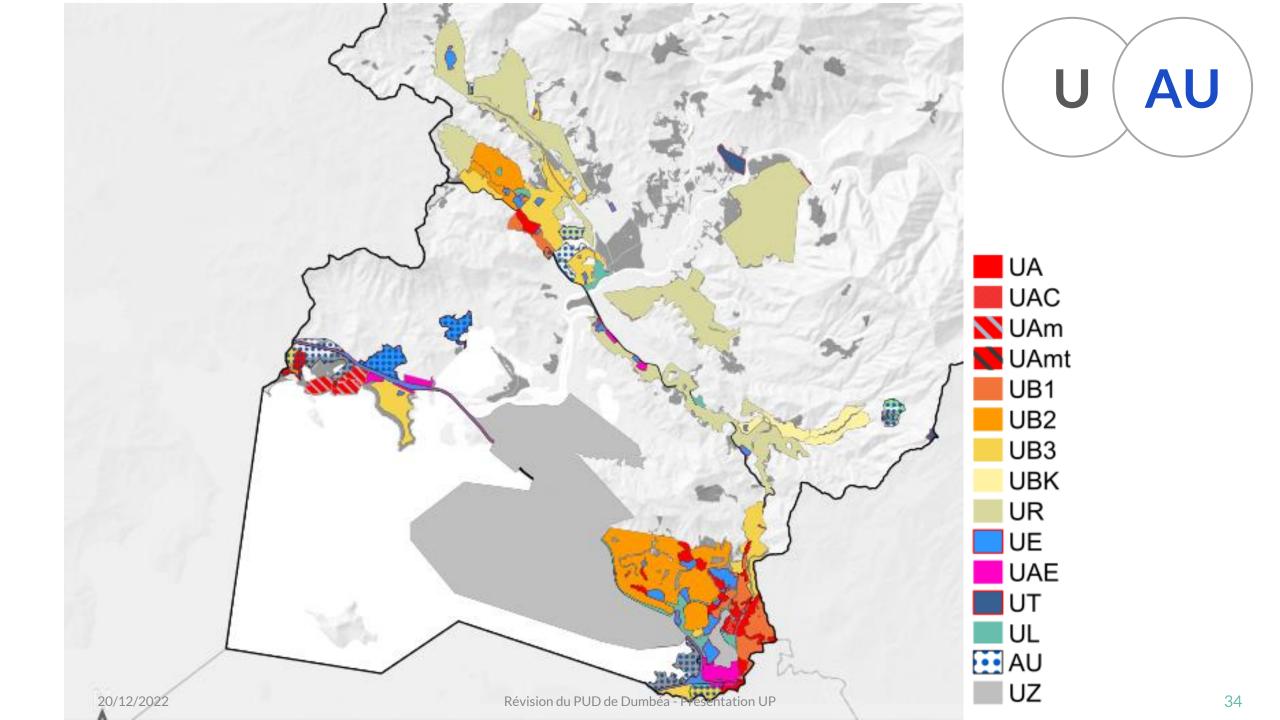


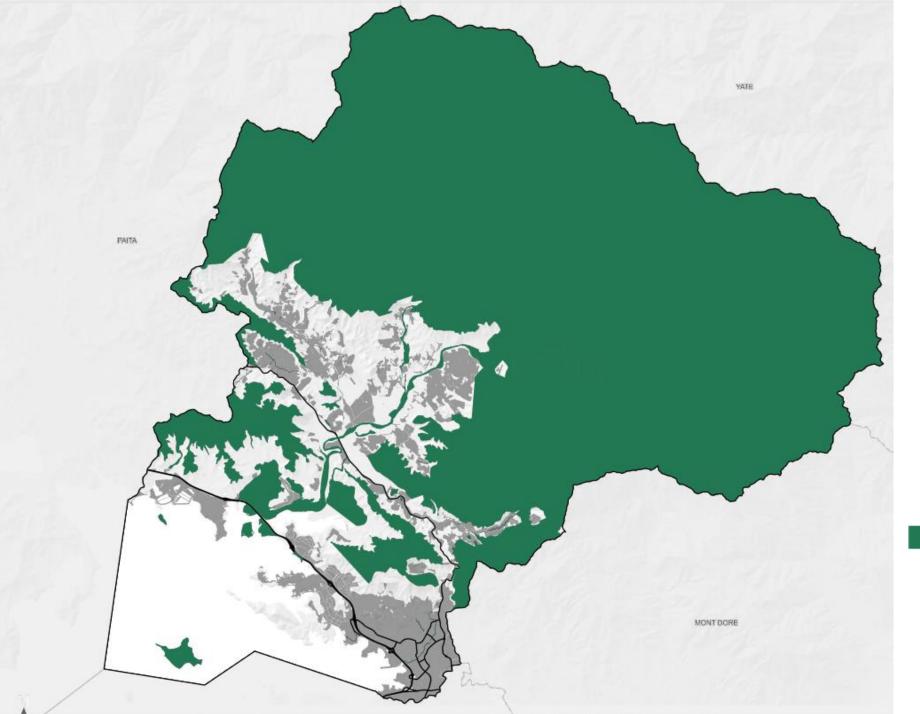




Àurbaniser



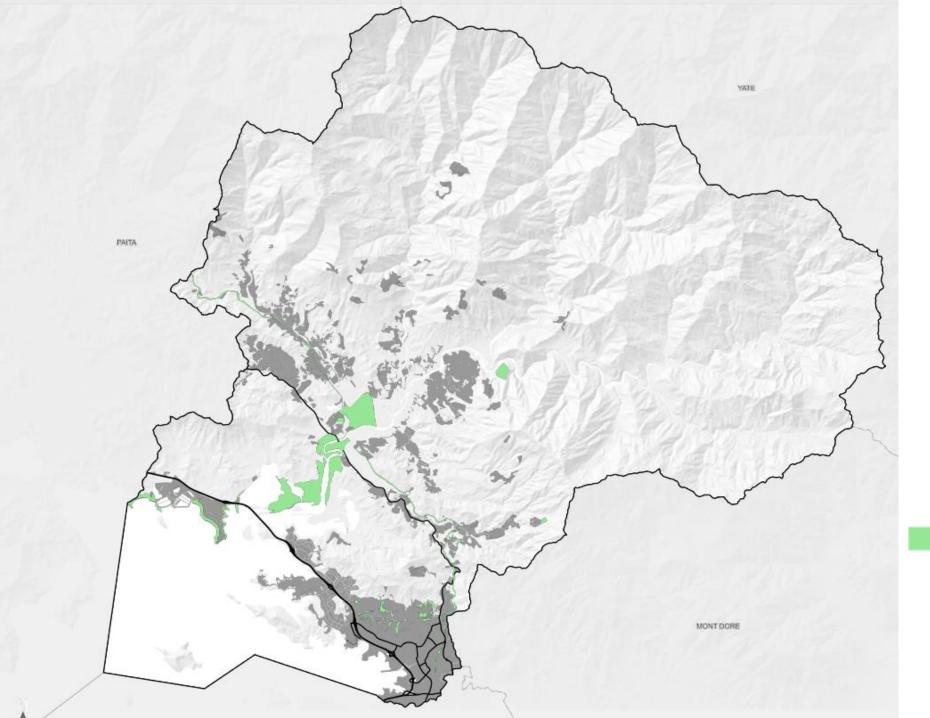






Naturelles protégées

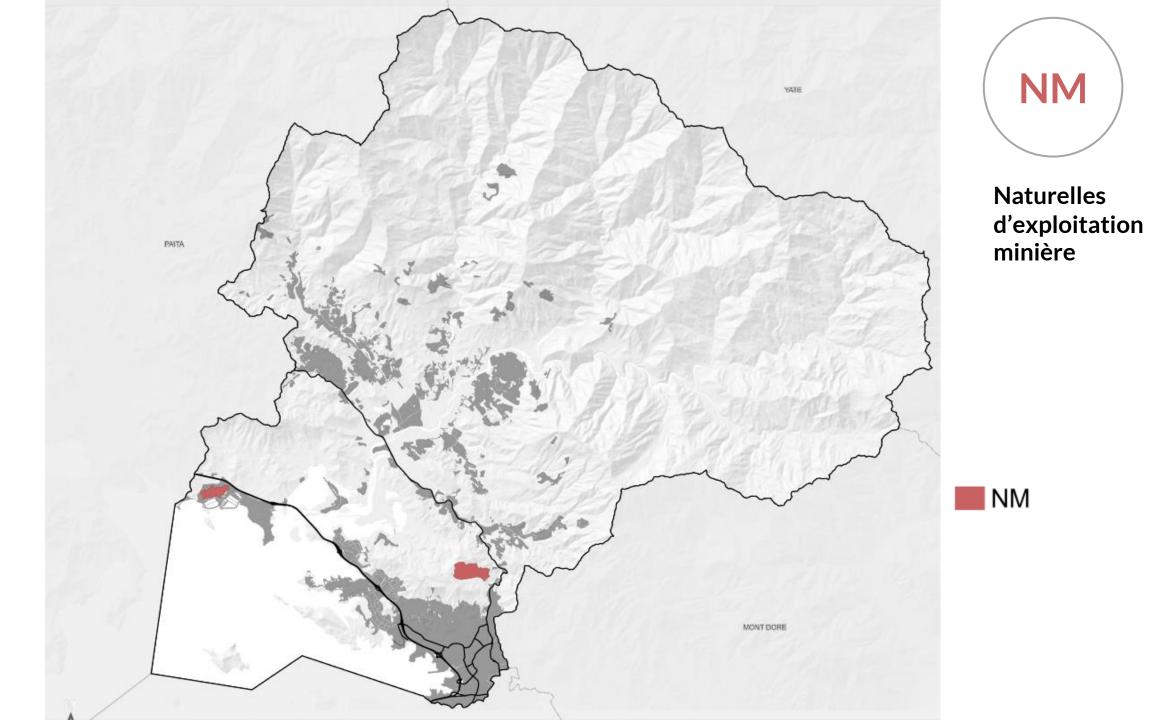
NP

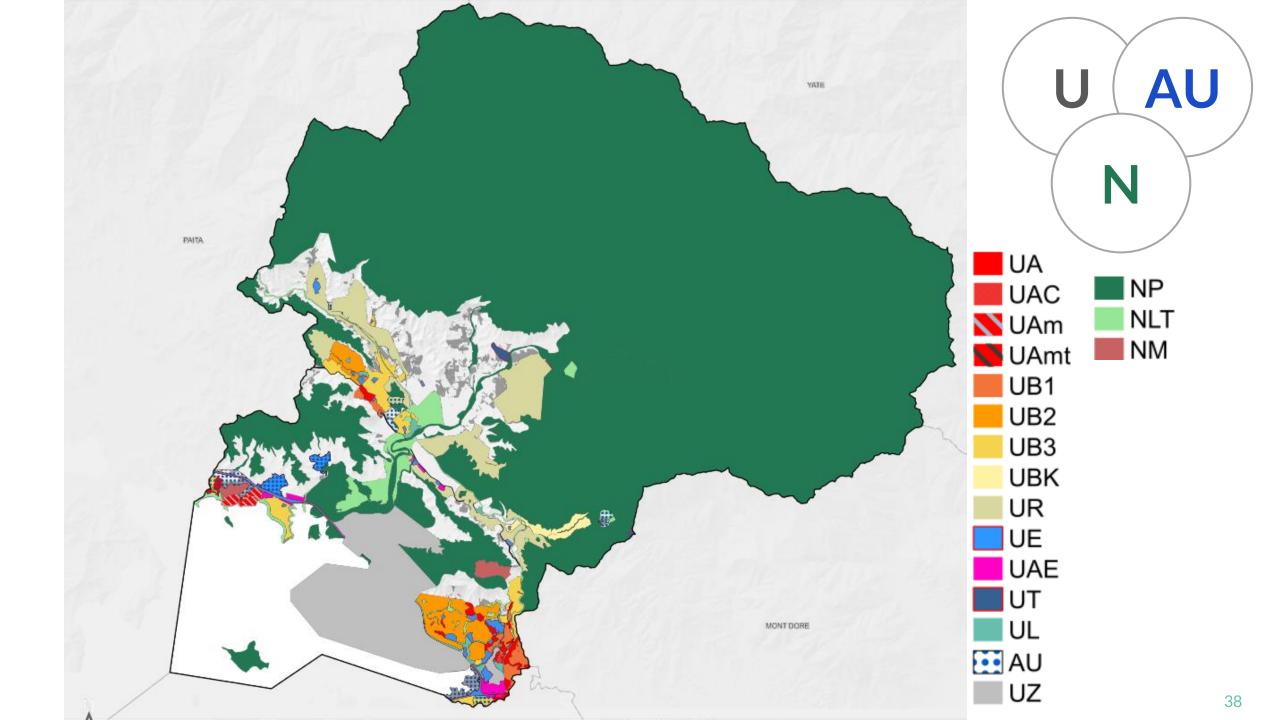


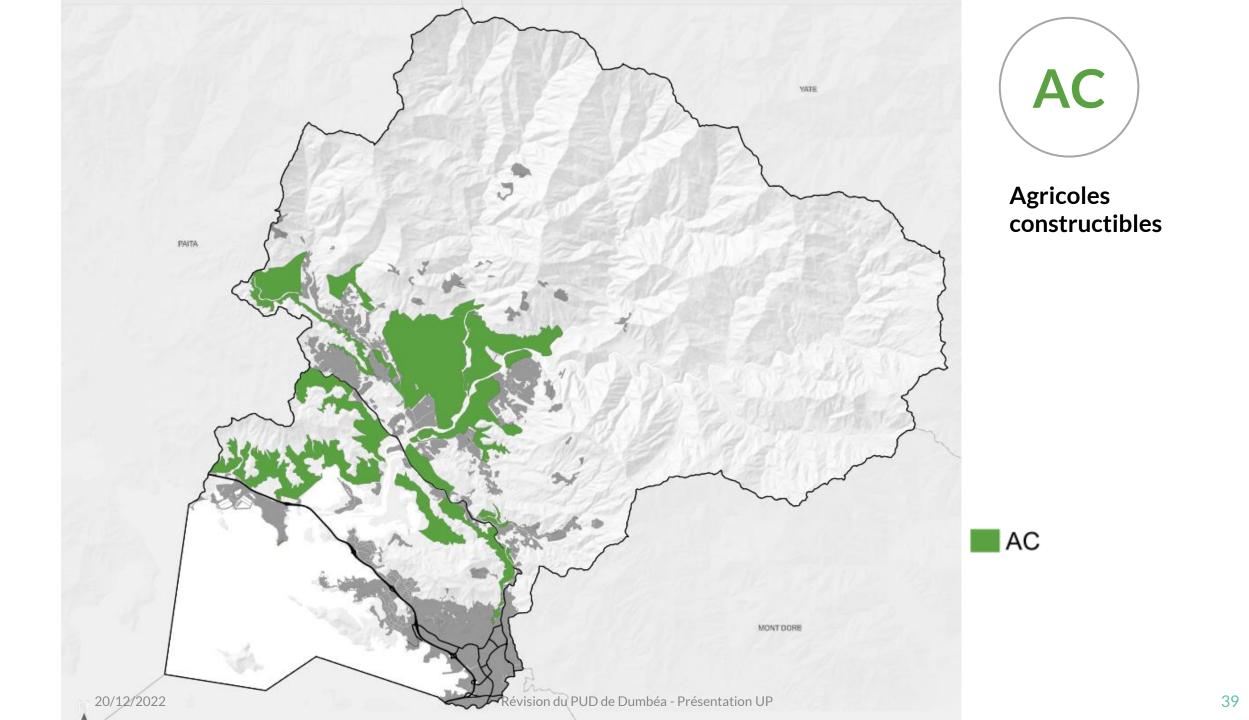


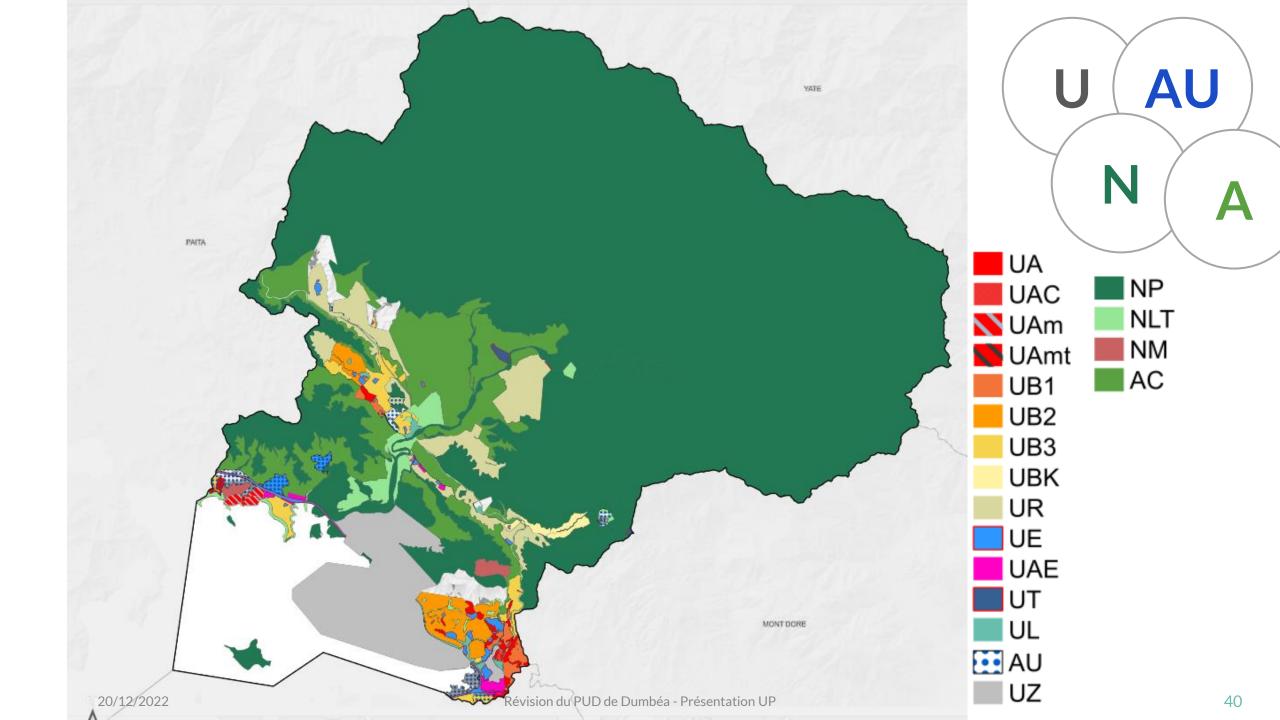
# Naturelles de loisirs et tourisme

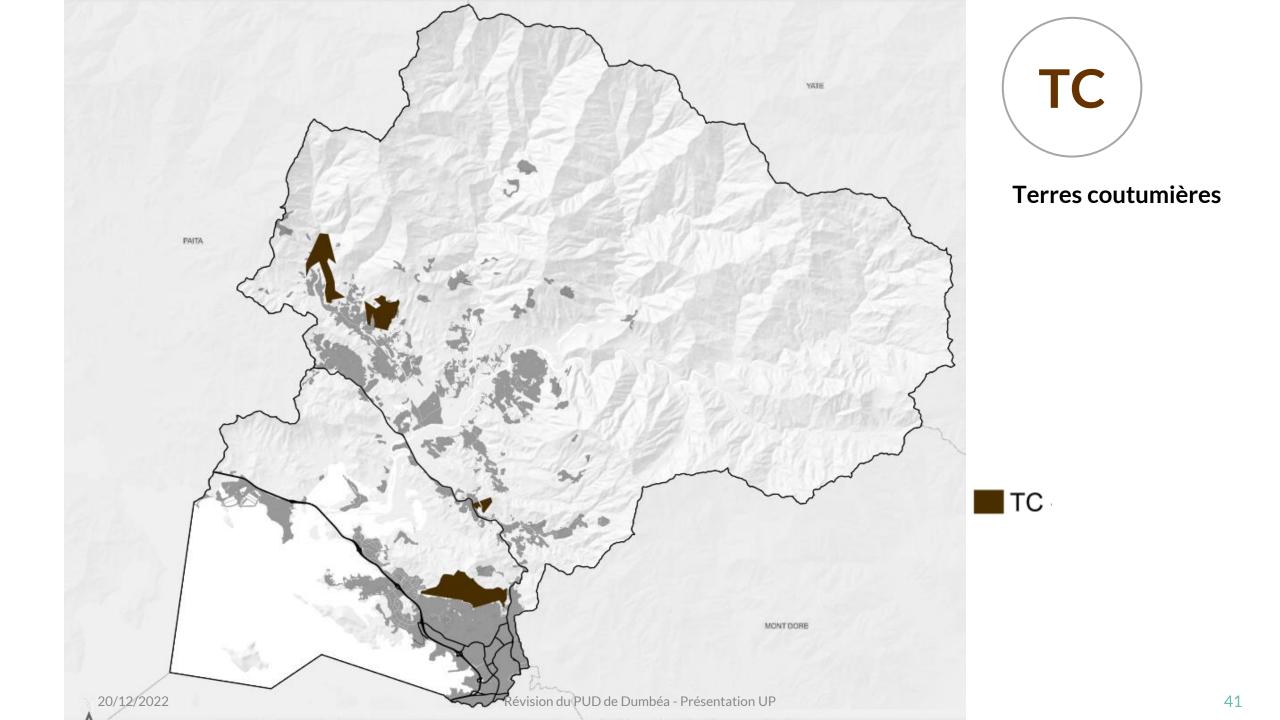


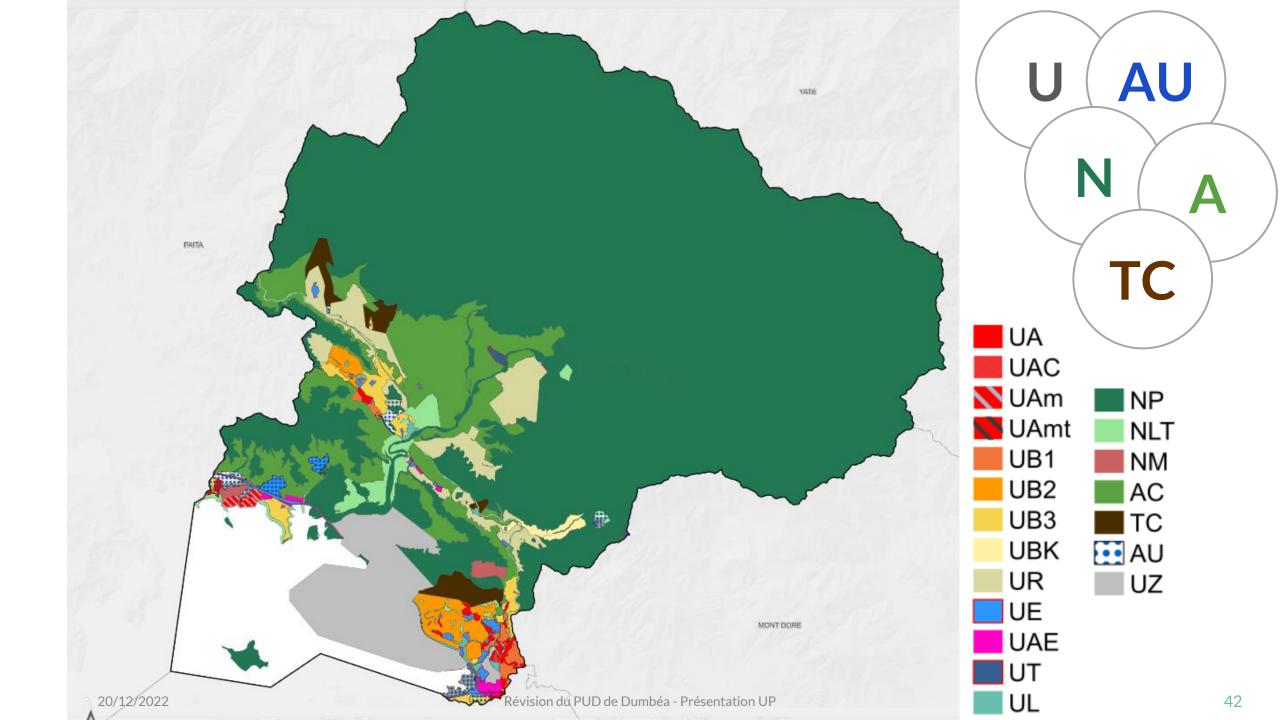






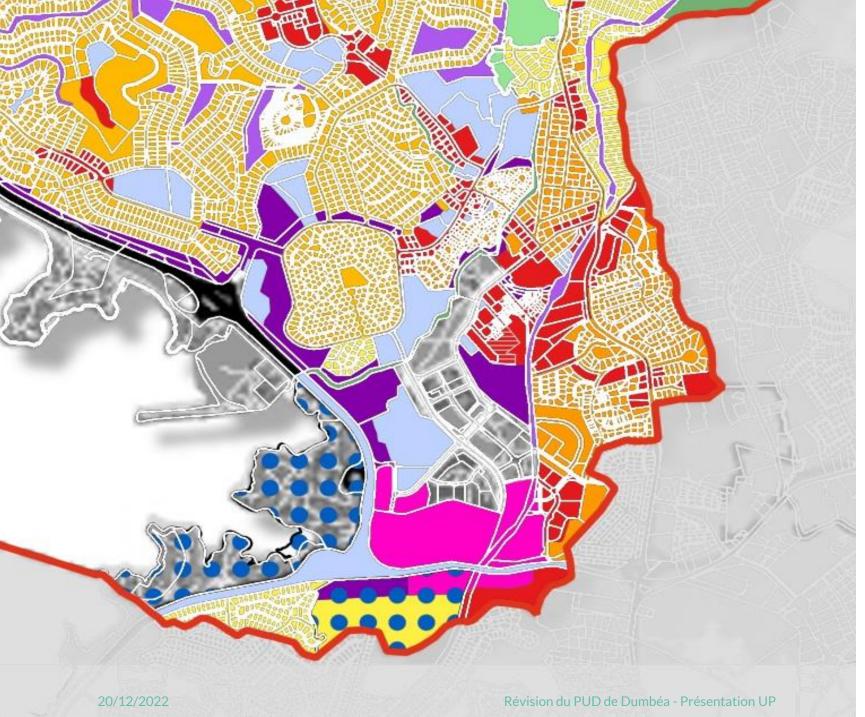








# Conforter les centralités



# Conforter les centralités

- » Redéfinition du zonage pour le projet Entre-deux-Mers
- » Constructibilité accrue autour de la place Sagato Lo
- » Structuration de petits pôles d'activités

# Révision du RUD de Dumbéa - Présentation UP

# Conforter les centralités

- » Renforcement de la centralité de Katiramona
- » Possibilités de petits commerces en zone UR (60m² max)



# Tourisme et loisirs

# ID de Dumbéa - Présentation UP

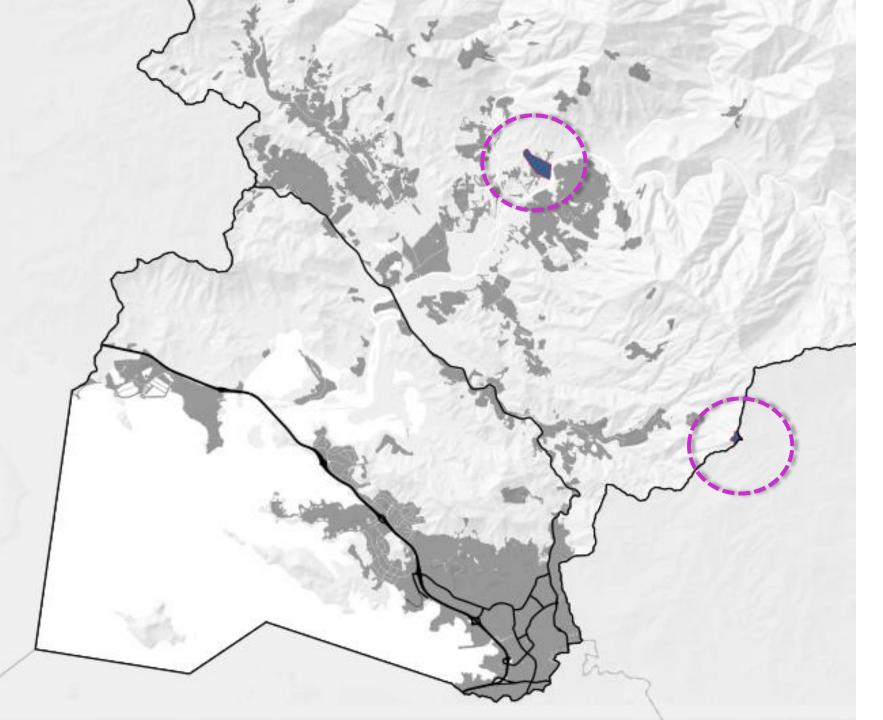
# Tourisme et loisirs

#### » Zonage NLT

aménagements légers de loisirs, de services et d'écolodges

#### » Zonage UL

- élargi au niveau du golf pour permettre le développement d'un pôle de loisirs
- entre Dumbéa Centre et le quartier des Collines d'Auteuil (permettre des jardins partagés)



# Tourisme et loisirs

#### **Zonage UT**

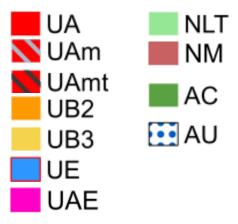
- Grands projets touristiques : Haut des Koghis et Couvelée
- Hébergement Hôtelier type
- Restauration
- Hauteur spécifique

# Révision du PUD de Dumbéa - Présentation UP

# Tourisme et loisirs

#### Marina de Nouré

- » Zonage et règlement UAm spécifique au projet de marina à Nouré
- » Prise en compte du phasage projet dans le choix de zonage





### Sécurité / Sureté

### Évolutions Sécurité / Sureté

#### » Conception des voies nouvelles :

- Réaffirmation de l'interdiction de voies en impasse (continuité des quartiers) pour facilité d'intervention des services de secours
- Interdiction des voies à sens unique
- Obligation de maillage pour les modes actifs : piétons, cyclistes...

#### » Conception des constructions :

- Réaffirmation de l'obligation de baies principales pour toute façade sur voie ou emprise publique
- Limitation des décrochés de façade (entrées d'immeuble et cages d'escaliers en alignement et sécurisées)
- Obligation de matériaux de façade des rez-de-chaussée des bâtiments limitant les graffitis ou faciles à nettoyer
- Éclairage des auvents des bâtiments donnant sur voie ou emprise publique
- Éclairage des entrées des bâtiments donnant sur voie ou emprise publique

#### » Conception des façades et devantures commerciales :

- Orientation préférentielle sur voie ou emprise publique, plutôt que dans des galeries marchandes
- Obligation de grandes vitrines avec minimum de 80% de transparence
- Obligation d'habillage dans l'attente d'un repreneur si devanture vide
- » Conception des espaces verts : obligation de visibilité et transparence depuis la voie ou emprise publique dans les zones U (hors zones résidentielles)
- » Conception des aires de stationnement : suppression des soubassements et parapets

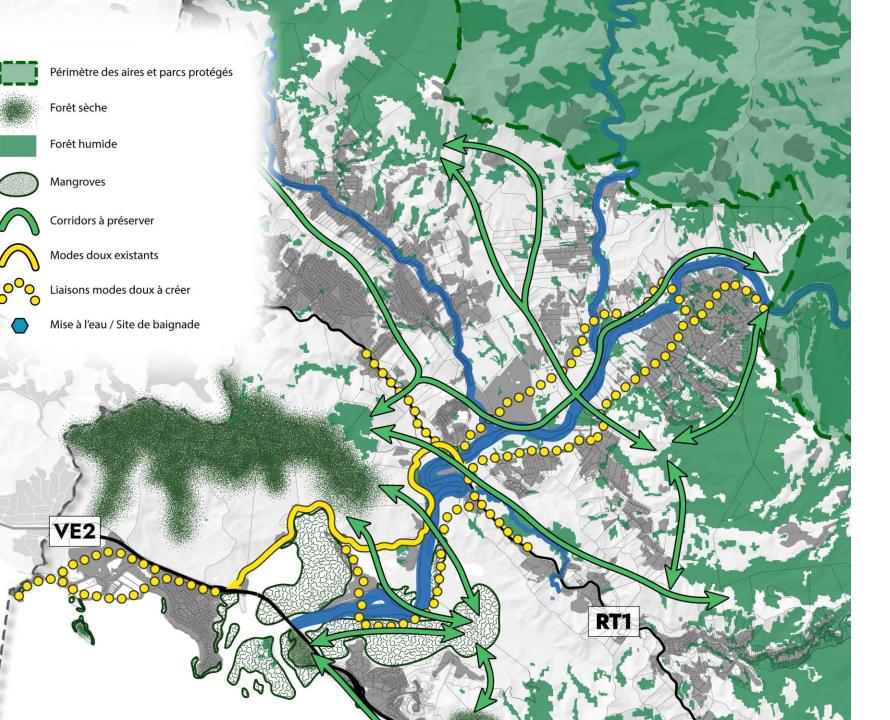


### **Environnement**

# 20/12/2022 Révision du PUD de Dumbéa - Présentation UP

# **Évolutions environnement**

- » Régularisation des zones de carrière en zone NM
- » Adaptation des normes de stationnement et des espaces libres
- » Passage du COS à l'emprise au sol en zone résidentielles
- » Renforcement de la gestion des eaux pluviales à la parcelle



#### **OAP « Trame Verte et Bleue »**

- » Prise en compte de corridors écologiques
- » Préservation de la ressource en eau
- » Principe de maillage des modes doux



#### » Méthodologie

- Première évaluation des incidences du PUD sur l'environnement
- Description des mesures ERC (Eviter Réduire Compenser)
- Mise en place d'indicateurs de suivi.
- » Analyse de l'incidence sur l'environnement du PUD globalement bonne
- » Points forts du nouveau PUD
- ✓ Forte préservation des écosystèmes y compris EIP
- ✓ Amélioration de la protection de la ressource en eau
- ✓ Mise en avant de la Trame Vert et Bleue (TVB)
- **✓** Augmentation de la prise en compte des risques naturels

- » Points de vigilance restants
- Risque de mitage des zones agricoles et rurales
- Développement des Koghis
- Impacts de la Marina de Nouré (mer et paysage)
- Présence d'EIP en zone agricole



# Questions?